

Groupe de travail « Ouverture des données budgétaires de collectivités »

Compte-rendu de la réunion du 09/03/2023

Version du 22/09/2023



1 VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
01	22/09/2023	Version initiale rédigée par Nathalie DEJOUR (NDE)
02	02/10/2023	Relecture et compléments par Guillaume RYCKELYNCK (GRK)
1	03/10/2023	Diffusion par Guillaume RYCKELYNCK (GRK)

2 MODALITÉS D'ORGANISATION

Date : 21/09/2023

Horaires : 10h30 à 12h00

Ordre du jour prévisionnel :

- Actualités de l'open data (10 min)
- Publication des données budgétaires (30 min)
- Argumentaire « Pourquoi je publie mes données ? » (20 min)
- Editorialisation des contenus du Groupe de Travail (20 min)

Le support de réunion présenté aux participants est accessible dans le dossier partagé :
« [RGE AnimationDGE 2023-09-21 GT OD Budget Collectivités V01.pptx](#) ».

3 PARTICIPANTS

PRENOM / NOM	ORGANISME	FONCTION
Bruno NICOLLE	CD Meuse	Responsable service Intégration Logicielle & Géomatique
Gabriel HIRLEMANN	PNR Vosges du Nord	Responsable SIG et Observatoire du territoire
Pauline FORESTIER	Collectivité européenne d'Alsace (CeA)	Unité Géo-Data - Direction Innovation et transformation publiques
Marion PEREZ	Saint-Louis Agglomération	Chargée de projets SIG - Open Data et Aménagement du territoire
Anaïs THIRIOT	CD Meuse	Data-manager
Eyyub DIKBAS	CA Sarreguemines Confluences	Responsable service SIG
Guillaume RYCKELYNCK	Région Grand Est	Chef de projet Données – Région Grand Est / Equipe DataGrandEst
Benjamin CHARTIER	Optéos	Prestataire DataGrandEst – Appui technique
Nathalie DEJOUR	REALIA	Prestataire DataGrandEst Cheffe de projet support animation

4 COMPTE RENDU DES ÉCHANGES

4.1 Actualités de l'open data (diapo 4)

Guillaume R. restitue les informations qu'il a pu obtenir depuis la dernière réunion du groupe de travail, en juin :

- Au près de Megalis : en Bretagne, un travail important de publication des données budgétaires est réalisé par Mégalis Bretagne. Un widget de type « marque blanche » permet aux collectivités de relayer les données et des dataviz sur leur site internet institutionnel. Par ailleurs un travail a été engagé par la SGAR sur le budget de l'Etat. Une réflexion est à l'étude sur la possibilité de publier les données des collectivités via les fichiers TotEM détenus par la DGCL.
- En local, via le SGARE Grand Est : la Préfecture n'a a priori pas accès aux fichiers TotEM des collectivités, même dans le cadre du contrôle de légalité. Apparemment, le service concerné utilise des fichiers PDF, mais pas les données brutes. Il semble que les données sont disponibles en administration centrale, à la DGCL.

En conséquence, faut-il privilégier les pistes nationales ou les collaborations avec d'autres régions comme la Bretagne ? (cf. échanges infra)

4.2 Publication des données budgétaires (diapos 5 et 6)

Guillaume R. rappelle les propositions faites lors de la réunion de juin :

- Supprimer la partie validation du guide de publication en indiquant pourquoi (à conserver en annexe pour mémoire)
- Tester la publication sans la validation des fichiers CSV par l'outil « Validata »
- Se concentrer sur les budgets de 2015 à 2022
- Traiter les budgets 2023 et après ultérieurement (cf. CFU)

Anaïs T. indique qu'elle a utilisé le guide pas à pas et le diaporama synthétique associé. Elle se demande s'il est préférable de réaliser une publication générale de tout le budget ou une publication pour chaque budget avec les annexes, ce qui multiplie les publications.

Pauline F. exprime la même interrogation, en suggérant de rassembler les budgets annexes dans la même file pour ne pas complexifier la publication et leur lecture.

Guillaume R. propose que cette question soit portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Bruno N. et Anaïs T. indiquent que le Conseil Départemental de la Meuse est légitime pour publier ses données mais qu'il convient de s'interroger sur la manière d'accompagner les petites communes rurales qui n'ont pas les moyens de le faire.

Bruno N. précise qu'il est important d'être d'abord en ordre de marche au niveau du Conseil Départemental avant d'aller prêcher la bonne parole au niveau des petites communes. Cela pose la question du rôle du Département et des ressources humaines disponibles pour rencontrer et accompagner les petites communes. La méthode pourrait consister à cibler les collectivités par l'entrée réglementaire (liste des collectivités de plus de 3500 habitants et 50 ETP), puis de faire la preuve par l'exemple, ce qui suppose d'abord d'avoir des choses à montrer.

Benjamin C. demande s'il est possible de réaliser une cartographie des collectivités concernées par les obligations de publication sur internet, tout en faisant remarquer que, dans l'absolu, toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, sont tenues de mettre à disposition leurs données publiques.

Guillaume R. précise qu'une liste des communes de plus de 3500 habitants a déjà été établie mais qu'il est plus compliqué de recenser les collectivités de plus de 50 ETP.

4.3 Argumentaire « Pourquoi je publie mes données » (diapo 7)

Bruno N. indique que son service vient juste de récupérer les données budgétaires des comptes 2017 à 2022. Il attend beaucoup de l'argumentaire pour convaincre les élus départementaux.

Nathalie D. rappelle les différentes étapes de production de l'argumentaire :

- Production d'un 1^{er} document rassemblant des éléments de réglementation et d'argumentation (pourquoi publier, réponses aux objections)
- Extraction d'un argumentaire sur 2 pages au format Word
- Déclinaison de l'argumentaire sous forme d'une maquette collaborative au format PowerPoint : DGE_GT_OD_Budget_Flyer_Argumentaire.pptx

Tous ces documents sont disponibles dans le répertoire partagé du groupe de travail, dans le dossier « [Argumentaire](#) ».

Nathalie D. présente les principes de cette maquette collaborative : sur la base de flyers déjà réalisés dans le cadre de GeoGrandEst et DataGrandEst, des éléments de l'argumentaire sont proposés dans les diapositives 6 et 7. Pour l'instant, le format retenu est un A4 plié en 2. Chaque membre du groupe de travail est libre de dupliquer ces deux diapositives directement dans le diaporama pour proposer différents agencements. Nathalie a produit une 1^{ère} proposition à titre d'exemple. Elle précise que, n'étant pas designer graphique, l'objectif n'est pas, à ce stade, de produire un document de communication abouti, mais de réfléchir ensemble à la formulation des arguments et à la manière de les agencer. Le soutien de professionnels de la communication sera indispensable.

Guillaume R. précise que les flyers déjà produits dans le cadre de GeoGrandEst/DataGrandEst ont été mis en page soit avec le concours du service communication de la Région Grand Est soit avec celui des partenaires (ex. : plaquette « PCRS »). Ainsi, l'avis des services communication des membres du groupe de travail est le bienvenu pour co-construire ce document.

Nathalie D. remarque que si des avis, voire des contributions, sont demandés aux services communication respectifs des différentes structures représentées dans le groupe de travail, il est peu probable que ces contributions soient faites dans le diaporama collaboratif car ces services utilisent d'autres outils que Powerpoint. Elle demande à ce que, dans ce cas, les propositions soient exportées au format PDF pour pouvoir les partager au sein du groupe de travail.

Bruno N. trouve que la forme « flyer » et la confrontation avec les services communication sont de bonnes idées. Il précise qu'il faudrait :

- En 1^{ère} page « attirer le chaland » : qu'est-ce qu'on a à gagner à ouvrir ces données ?
- En 2^{ème} et 3^{ème} page : présenter les aspects réglementaires et qui fait quoi.
- En 4^{ème} page, présenter des témoignages courts et « phrases choc » (1 à 2 lignes par témoin)

Marion P. demande s'il est préférable de recueillir des témoignages courts ou construits, pour seulement ce flyer ou d'autres usages.

Guillaume R. répond que, dans l'idéal, recueillir par exemple 12 témoignages sur 4 structures peut être intéressant. L'idée est aussi de capitaliser pour les utiliser sur différents supports.

Bruno N. souligne qu'il faut aussi des témoignages de réutilisateurs. **Guillaume R.** indique que c'est le cas des deux structures HENOO et CIRKWI, mentionnées dans la maquette, qui sont des entreprises réutilisatrices de données ouvertes sur le tourisme.

Guillaume R. propose l'échéance du **19 octobre** pour partager les propositions des uns et des autres, sur le fond et la forme (avec, si possible, retour des services communication des uns et des autres).

4.4 Editorialisation des contenus du groupe (diapo 8)

Guillaume R. présente le démonstrateur basé sur ce que DataGrandEst a mis en place pour la diffusion de certaines données de l'OCS : <https://www.datagrandest.fr/tools/budget/>

Il indique que, pour l'instant, ne sont présentées que 4 années, un type de budget (compte administratif) et deux collectivités (Région et ville de Châlons-en-Champagne), donc 2 niveaux administratifs, ce qui est cependant suffisant pour tester et avoir un retour sur l'intérêt d'une telle approche. Par ailleurs, ce démonstrateur est intégrable sur une page du site datagrandest.fr si on le souhaite (cf. ce qui a été fait pour l'OCS).

Pauline F. demande s'il y a des retours des collectivités. **Guillaume R.** répond que non.

Marion P. trouve le requêteur pertinent et intuitif, c'est un travail à poursuivre.

Guillaume R. demande s'il est préférable de produire une visualisation cartographique ou seulement une liste des collectivités qui ont publié.

Bruno N. suggère de ne présenter que les collectivités qui ont publié, pour faire un focus sur les bons élèves, sans stigmatiser ceux qui n'ont pas encore passé le pas. Il ajoute que c'est plus intuitif de passer par une carte.

Anais T. propose de partir plutôt sur une liste dans l'immédiat, pour ne pas stigmatiser ceux qui n'ont pas encore publié (trop visible sur une carte) et de mettre en place une cartographie quand suffisamment de collectivités auront publié leur budget.

Eyyub D. pense qu'une carte est plus pertinente, car elle peut aussi inciter les autres à se lancer.

Nathalie D. indique que la carte peut présenter des problèmes de lisibilité car la région Grand Est est un territoire très vaste. Cependant, il peut être intéressant d'afficher les collectivités qui ont publié sous forme de ponctuels, pour en visualiser la densité, et partager la cartographie en interne dans un 1er temps.

Guillaume R. propose de commencer par une liste qui servira de toute façon dans un second temps la cartographie.

4.5 Actions à mettre en œuvre

Tous les membres du GT sont invités à :

- Tester la publication des données budgétaires (sans utiliser [Validata](#)), avec l'appui de Guillaume R. et Benjamin C. au besoin.
- Contribuer à la maquette du flyer sous PowerPoint et demander un avis à leur service communication (cf. [DGE GT OD Budget Flyer Argumentaire.pptx](#)).

- Tester le démonstrateur en ligne (<https://www.datagrandest.fr/tools/budget/>).
- Identifier des témoins possibles, dont Nathalie D. pourra recueillir les témoignages, pour alimenter le flyer et d'autres supports.

4.6 A vos agendas !

- **Prochaines échéances du groupe de travail :**
 - Jeudi 19 octobre de 11h à 12h en visioconférence : point sur la maquette du flyer
 - Jeudi 14 décembre de 10h 30 à 12h en visioconférence : bilan et perspectives des actions du groupe de travail
- **Et aussi les autres animations DataGrandEst :**
 - Jeudi 5 octobre de 11h à 12h : « Le Jeudi adonnez-vous à la donnée »
Webinaire « Open data : Pourquoi et comment les acteurs locaux ouvrent leurs données ? »
<https://www.datagrandest.fr/portail/fr/agenda/webinaire-plateformes-open-data-locales>
 - Novembre : [Hackaviz](#) sur le thème du tourisme en Région Grand Est
 - 13 décembre : remise des prix du [Hackaviz](#)